

Contrôle des métaux précieux

En exécution des dispositions de l'art. 39 de la loi fédérale du 20 juin 1933 sur le contrôle du commerce des métaux précieux et des ouvrages en métaux précieux et vu le résultat des examens subis le 21 novembre 2008 le diplôme d'essayeuse jurée resp. d'essayeur juré a été délivré aux personnes suivantes:

Benoît Thierry, de Romont BE, né en 1973, Cendror Récupération S.A.,
La Chaux-de-Fonds;

Binkert Jürg, de Zürich, né en 1980, Administration fédérale des douanes, Berne;

Facchin Thomas, de Riddes VS, né en 1983, Administration fédérale des douanes,
Berne;

Fracheboud Séverine, de Lessoc FR, née en 1981, Administration fédérale
des douanes, Berne.

9 décembre 2008

Bureau central du contrôle des métaux précieux

Référence/Numéro du dossier: 942

Contrôle des métaux précieux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	49
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.12.2008
Date	
Data	
Seite	8108-8108
Page	
Pagina	
Ref. No	10 142 312

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.